

Délibération relative au Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles de Normandie

La Session, réunie le 27 novembre 2020 à Caen et par visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Sébastien WINDSOR,

Constatant que le quorum est atteint,

Vu

- Le Code Rural et de la Pêche Maritime aux articles L312-1, L331-1 et R331-1, relatif au SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles)
- La saisine de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie par le Préfet de la région Normandie le 14 septembre 2020,
- Le projet d'arrêté préfectoral déterminant le schéma régional des exploitations agricoles de Normandie, dans sa version transmise le 23 octobre 2020,

Après en avoir délibéré,

Se félicite de l'adoption d'un seul schéma applicable sur l'ensemble du territoire normand,

Regrette une rédaction fermée de cet arrêté préfectoral, accordant peu d'importance à l'avis de la CDOA et interrogeant fortement son utilité,

Demande un élargissement du contrôle des structures, au-delà des dossiers comportant plusieurs demandes concurrentes, ainsi qu'une application aux mouvements de foncier sous forme de parts sociales, via une nouvelle loi foncière,

Salue la possibilité de prioriser la reprise d'une parcelle située à proximité d'un bâtiment d'élevage, la distance de la parcelle dite de proximité par rapport au siège de l'exploitation ayant pu être portée à 500 mètres, et ce dans une perspective de rationalisation du parcellaire, de développement du pâturage et de réduction des déplacements,

Apprécie

- la simplification des critères de départage cités à l'article 5, par rapport à une plus grande complexité du projet initial d'arrêté,
- que la dimension économique des exploitations ait été privilégiée dans l'appréciation de ces critères de départage,
- que l'aspect restructurant puisse bénéficier également d'un bonus dans l'appréciation des critères de départage.

Décide

avec les réserves indiquées, de donner un **avis favorable** à ce projet d'arrêté relatif au SDREA.

Fait à Caen, le 27 novembre 2020
Le Président Sébastien WINDSOR

